



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de l'environnement

Question écrite n° 109333

Texte de la question

M. Francis Falala appelle l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur la lutte contre la pollution au sein de ses services. Aussi, il le remercie de bien vouloir lui indiquer si l'utilisation d'encre sans solvants minéraux y est ou y sera rapidement encouragée.

Texte de la réponse

Depuis juin 2004, date à laquelle le ministère de l'agriculture et de la pêche s'est séparé de son offset, plus aucune encre avec ou sans solvants minéraux n'est utilisée au sein de ses services. Pour information, avant que le ministère de l'agriculture et de la pêche ne se soit séparé de la machine offset, un contrat avait été conclu avec une société spécialisée pour le nettoyage des tables d'encre et des encrers. Celle-ci était chargée de la récupération et du recyclage des solvants, respectant ainsi la réglementation en matière d'environnement.

Données clés

Auteur : [M. Francis Falala](#)

Circonscription : Marne (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 109333

Rubrique : Environnement

Ministère interrogé : agriculture et pêche

Ministère attributaire : agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 novembre 2006, page 11466

Réponse publiée le : 26 décembre 2006, page 13578